

*"entre la reconnaissance d'une oeuvre d'Art et la valeur qui lui est attribuée
il y a le principe d'incertitude appliqué à l'Art
si l'examineur renonce à considérer la valeur supposée de l'oeuvre
une appréciation plus intuitive engagera le principe de certitude immédiate
et lui fera reconnaître l'oeuvre telle qu'elle est"*

JOURNÉE INDETERMINÉE

temps incertain

ANTOINE GRAFF ADMINISTRATEUR
DE LA
GALERIE DES LICENCES
DIDACTIQUES
IMPLICITES
ATTITUDINALES
APPRECIATIVES
SPECIFIQUES
INVALIDES
H U M A I N E S

C A L E N D R I E R

C I R C A D I E N